

FORÆLDREFORENINGEN VED DEN EUROPÆISKE SKOLE **BRUXELLES I – UCCLÉ**  
ELTERNVEREINIGUNG DER EUROPÄISCHEN SCHULE **BRÜSSEL I - UCCLÉ**  
ASOCIACIÓN DE PADRES DE ALUMNOS DE LA ESCUELA EUROPEA **BRUSELAS I – UCCLÉ**  
PARENTS ASSOCIATION OF THE EUROPEAN SCHOOL **BRUSSELS I – UCCLÉ**  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE EUROPEENNE **BRUXELLES I – UCCLÉ**  
ASSOCIAZIONE DEI GENITORI DEGLI ALLIEVI DELLA SCUOLA EUROPEA **BRUXELLES I – UCCLÉ**  
EURÓPAI ISKOLA SZÜLŐI MUNKAKÖZÖSSÉGE **BRÜSSZEL UCCLÉ 1 - UCCLÉ**  
STOWARZYSZENIE RODZICÓW UCZNIÓW SZKOLY EUROPEJSKIEJ **BRUKSELA I – UCCLÉ**

---

Mme Renée Christmann  
European Commission,  
Bât. Joseph II 30,  
Office: JII/30 - 02/124  
B - 1049 Brussels - Belgium

Bruxelles, le 2 juin 2010

**Objet:** capacité maximale de l'école d'Uccle

Madame Christmann,

Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour mon absence lors de la réunion du Groupe de suivi des écoles européennes du 26 mai 2010.

Malheureusement, je n'ai reçu l'invitation que la veille au soir et je ne pouvais me libérer pour le lendemain. Notre vice-président, Richard Frison, et Alain Kruys (qui avait déjà participé à la réunion de l'ACI le matin), étaient retenus l'après-midi par des obligations professionnelles.

Néanmoins, nous avons reçu des informations sur les discussions qui ont été tenues lors de cette réunion.

A notre grand étonnement, nous apprenons que vous avez déterminé les capacités des écoles lors de l'ouverture de la 4<sup>ème</sup> école (Laeken) et que celle d'Uccle serait fixée à hauteur de 3.100 élèves.

Il est évident que nous ne pouvons accepter cette décision pour plusieurs raisons :

- La capacité de 3.100 est la capacité actuelle en état de surpopulation, sachant que nous la dépasserons certainement à la rentrée scolaire prochaine (3.154 élèves prévus actuellement).
- En 5 ans, nous sommes passés de 2.600 à 3.100 élèves, soit une augmentation de 600 élèves et nous avons été obligés d'accueillir une grande majorité des inscriptions il ya 3 ans.
- L'augmentation régulière du nombre d'élèves depuis 5 ans cause de nombreux problèmes à différents niveaux (cantine, transport, périscolaire, sécurité dans les cours de récréation et de manière générale sur le site de l'école, classes surchargées, le nombre de classes disponibles et adaptées à l'enseignement, la disponibilité des salles de sport, etc...).

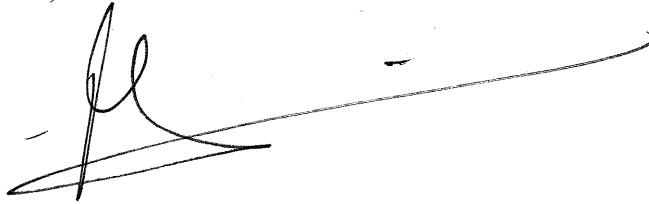
- Nous constatons enfin qu'il ya une inégalité de traitement entre les 3 grandes écoles. En effet, les écoles de Woluwe et d'Ixelles ont vu leurs capacités revues à la baisse, soit respectivement 2.850 et 2.650 élèves.

En conséquence, nous souhaitons fermement que la capacité de 3.100 soit retenue comme capacité maximale en période de crise mais que dès l'ouverture de Laeken un effort de réduction des effectifs soit entrepris de manière à pouvoir retrouver une situation plus vivable. Etant donné que nous venons d'une capacité de 2.600 élèves (capacité prévue au départ de 2.500 élèves), nous pensons que la capacité de notre école après ouverture de Laeken devrait être fixée à hauteur de 2.850 élèves.

Nous pensons que cette demande est légitime pour le bien-être des enfants de l'école d'Uccle.

Nous remercions de l'attention que vous porterez à la présente.

Avec mes meilleures salutations,



Pierre Choraine  
Président de l'APEEE d'Uccle

Cc: Interparents, Kari Kivinen